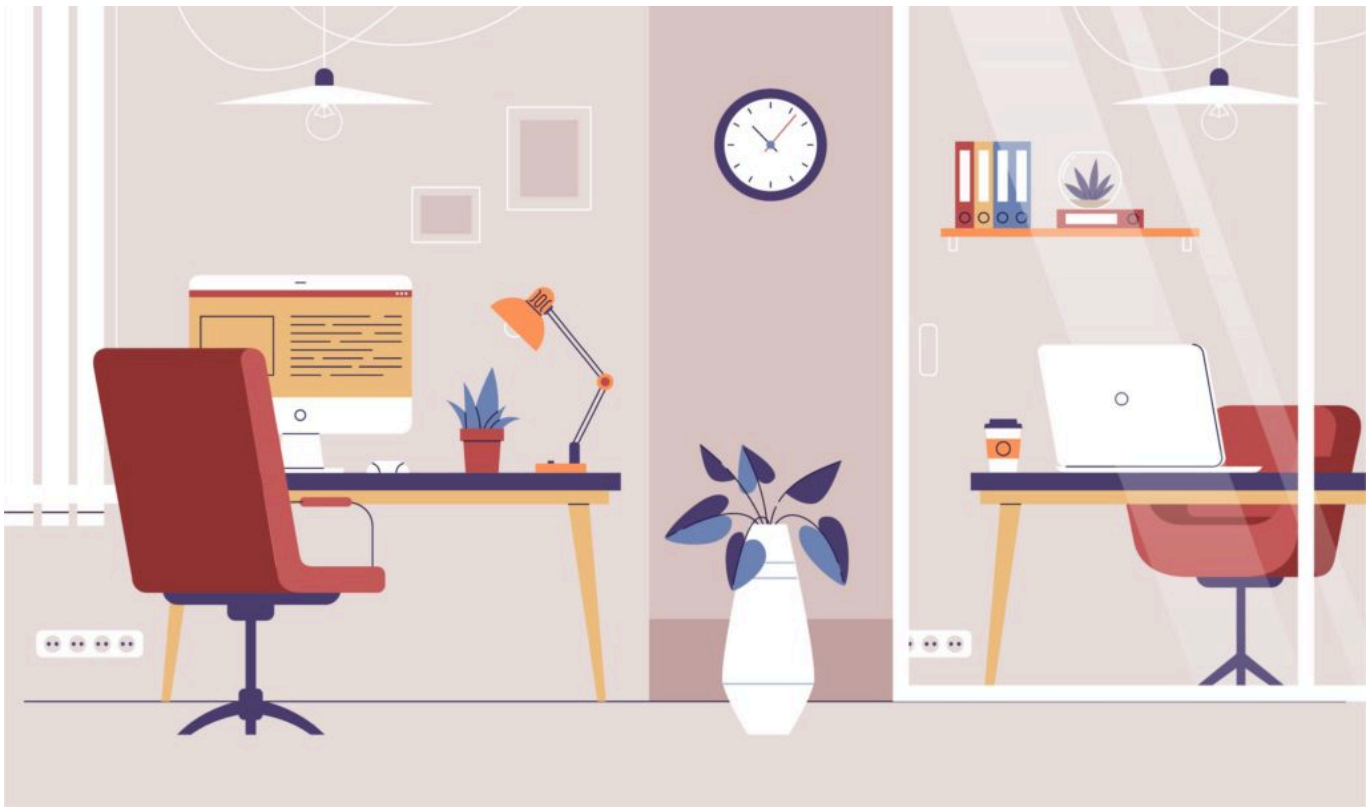
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Covid-19 et télétravail : l'inspection du travail renforce ses contrôles



La direction générale du travail vient d'adresser de nouvelles instructions aux services de l'inspection du travail pour renforcer l'accompagnement et le contrôle sur la mise en œuvre du télétravail dans les entreprises et le respect des mesures de prévention face au Covid.

Ces instructions rappellent que lorsque les tâches sont 'télétravaillables'», elles doivent être 'télétravaillées' pour éviter les interactions et l'exposition des salariés au risque de contamination. Le recours au télétravail peut être total si la nature des tâches le permet ou partiel si seules certaines tâches peuvent être réalisées à distance. Par ailleurs, la possibilité de permettre aux salariés d'être présents en entreprise une journée par semaine demeure. Cependant, elle est soumise à la demande individuelle de chaque salarié afin de prévenir le risque d'isolement.

Il est ainsi demandé aux agents de contrôle de l'inspection :

- **de vérifier systématiquement les mesures prises pour lutter contre le risque de**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

contamination et la mise en œuvre du télétravail lors de tout contrôle dans une entreprise. Cette vérification portera, en premier lieu, sur les conditions d'information et de consultation du CSE (Comité social et économique), sur la définition des tâches 'télétravaillables'» et les modalités pratiques de mise en œuvre du télétravail.

- **de contacter en particulier les entreprises des secteurs où le télétravail est facilement applicable** mais a été moins pratiqué ces dernières semaines, pour s'assurer que les recommandations du protocole national sont bien respectées.
- **de mobiliser sur ce sujet les partenaires sociaux** tant au niveau régional que départemental, afin d'insister d'une part sur l'enjeu que constitue le recours au télétravail pour éviter un nouveau confinement, et, d'autre part, sur l'importance d'associer les représentants du personnel dans sa mise en œuvre.
- **de rappeler aux PME l'appui que peut leur fournir l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail et son réseau régional (Anact-Aract)** pour faciliter le déploiement du télétravail.
- **de rappeler aux entreprises l'aide que peut leur apporter leur service de santé au travail** pour la mise en place du télétravail et la prévention des risques professionnels qui y sont liés (isolement, lombalgies, RPS…).
- **de faire connaître le numéro vert** mis en place par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion pour répondre aux difficultés rencontrées par les télétravailleurs.

S'agissant des salariés dont les tâches ne peuvent être totalement télétravaillées, les agents de contrôle de l'inspection du travail vérifieront la bonne mise en œuvre des mesures de prévention prescrites par les autorités sanitaires. Ils cibleront les secteurs et entreprises où des situations dangereuses ont été signalées par les salariés et leurs représentants ainsi que dans les clusters déjà identifiés.

Quels secteurs seront ciblés prioritairement ?

Une attention particulière sera accordée au secteur du BTP et au travail saisonnier dans les exploitations agricoles ainsi qu'au commerce de détail, au secteur médico-social, aux plateformes logistiques et aux abattoirs.
Les points de vigilance porteront notamment sur les locaux collectifs, les modalités de transports collectifs mises en place par les entreprises, les espaces collectifs de travail et les locaux d'hébergement et de restauration collectifs.
En France, depuis le début de la crise sanitaire les agents de l'inspection du travail ont effectué 64 000 interventions liées à l'épidémie de Covid. Près de 400 mises en demeure ont été adressées aux entreprises qui ne respectaient pas leurs obligations de prévention (dont 35 spécifiquement sur le télétravail pour les mois de novembre et décembre 2020). Dans 93% des cas, ces mises en demeure ont été suivies d'effets.

Retrouvez ici le détail des nouvelles instructions adressées par la Direction générale du travail aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

services de l’inspection du travail

Covid-19 : une campagne de dépistage pour les étudiants et le personnel d’Avignon Université



Conformément à la demande du gouvernement aux établissements d’enseignement supérieur, Avignon Université met en œuvre la stratégie nationale ‘Tester, Alerter, Protéger’ en organisant les 8, 9 et 10 février une campagne de dépistage collectif à destination des étudiants et des personnels de ses deux campus (université et Crous). En cas de résultat positif, des mesures d’accompagnement, y compris

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

médicales, seront immédiatement proposées.

Campus Jean-Henri Fabre (Agroparc) : de 9h30-14h30 au centre dépistage Bioaxiome. L'université fait appel au centre de dépistage installé dans les locaux du Parc des expositions. Un représentant de la cellule de crise sera présent pour l'accueil des étudiants et personnels de l'université et leur passage prioritaire. Bioaxiome réalisera des tests RT-PCR. Un prélèvement avant 12h permettra d'obtenir les résultats dans la soirée, au-delà, les résultats seront communiqués le lendemain.

Campus Hannah Arendt (centre-ville) de 9h-15h à l'annexe du Crous à côté du bâtiment Sud. Le centre sera supervisé par le Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84) qui effectuera des tests antigéniques permettant une lecture du résultat en 15 minutes.

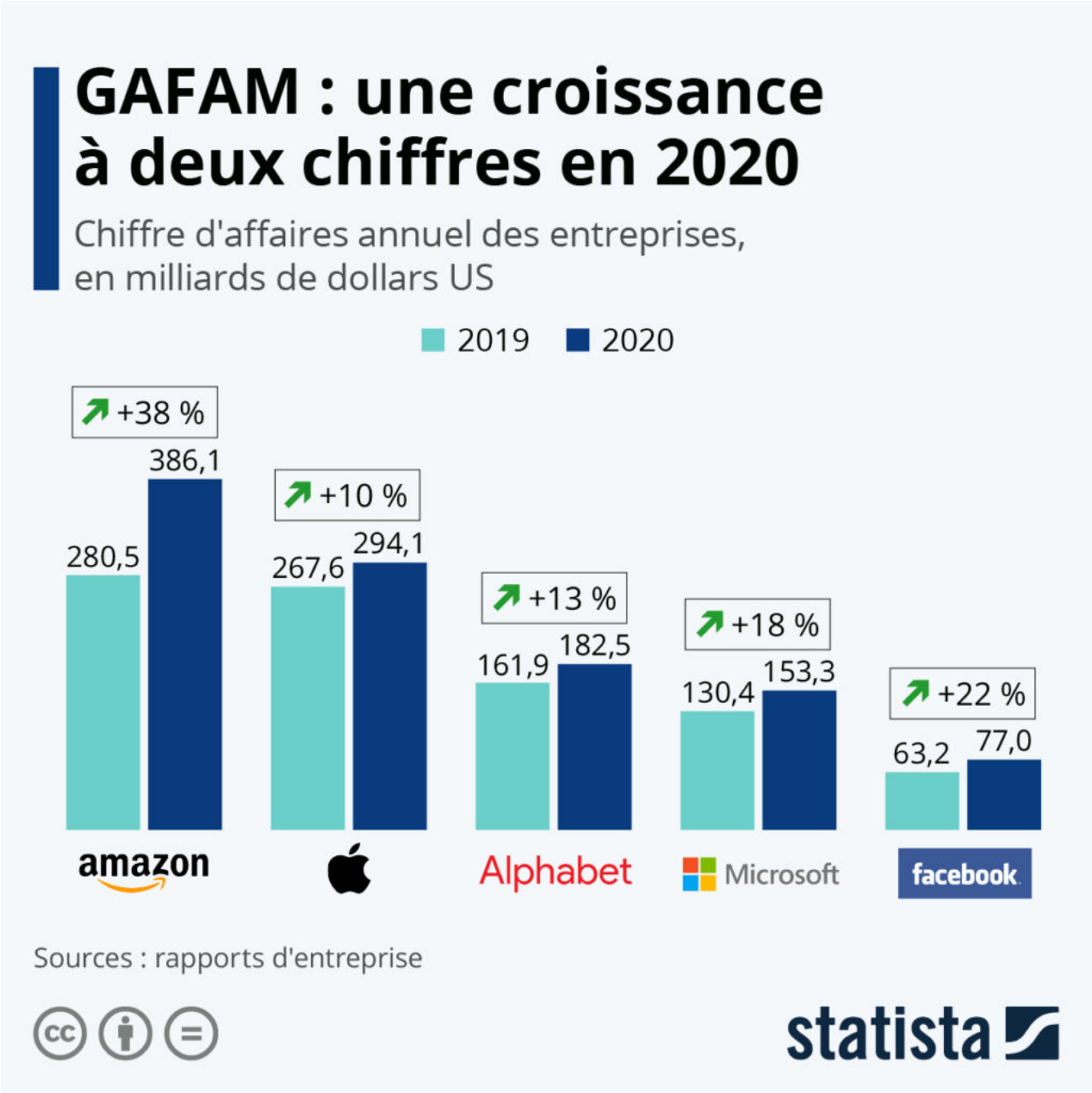
Les tests seront réalisés gratuitement, sur la base du volontariat et leur durée ne devrait pas dépasser les 30 minutes.

Documents nécessaires pour se présenter : la carte vitale ou le numéro de sécurité sociale, le formulaire administratif qui pourra être complété avant le dépistage (à disposition aux points d'accueil des campus). Pour les personnes ne bénéficiant pas de l'assurance maladie française, le passeport ou la carte d'identité suffira.

Les géants de la tech ne connaissent pas la crise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



À l'inverse de millions d'entreprises qui luttent pour leur survie en pleine pandémie, les géants de la tech ont été épargnés par l'impact économique du coronavirus. Mieux encore, ils se positionnent parmi les grands gagnants de la crise. C'est la conclusion que l'on peut tirer des résultats financiers de Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft, chacune de ces entreprises ayant enregistré une croissance à deux chiffres sur l'ensemble de l'année 2020.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Comme le montre le graphique de Statista, c'est Amazon qui a enregistré la plus forte hausse de son chiffre d'affaires, soit près de 40 % par rapport à l'année 2019. Alors que le succès du groupe de Jeff Bezos pendant la pandémie semble logique, étant donné que de nombreuses personnes se sont tournées vers les achats en ligne pendant le confinement, l'immunité contre la crise démontrée par Apple, Google et Facebook surprend un peu plus. Après tout, ces deux derniers dépendent fortement des dépenses publicitaires, qui ont sensiblement baissé avec la crise, tandis qu'Apple vend des biens de consommation à un prix relativement élevé, ce qui ne l'a pas empêché de réaliser le meilleur trimestre de son histoire pendant les fêtes.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Aist 84 : un webinaire sur le rôle du 'référent Covid' dans l'entreprise



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Afin d'accompagner les entreprises dans la gestion de la crise sanitaire, l'Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse (Aist 84) organise un webinaire mardi 9 février autour du rôle et des obligations du référent Covid-19 dans l'entreprise.

En effet, pour prévenir les risques liés au Covid-19 et limiter le plus efficacement possible les chaînes de contamination, chaque entreprise a l'obligation de désigner un salarié référent Covid-19. Comment maîtriser les risques, quelles sont les mesures de prévention, comment gérer les cas probables… Deux spécialistes de l'Aist 84 (un médecin et un infirmier) répondront à toutes ces questions au cours d'une conférence en ligne.

Mardi 9 février. 9h à 11h. Pour s'inscrire, cliquez ici

Covid-19 : fermeture provisoire de 3 classes à la maternelle Marcel-Pagnol de Valréas



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

La préfecture de Vaucluse vient d'informer que plusieurs cas positifs de Covid-19 avaient été détectés parmi les personnels enseignants et encadrants (ATSEM, AESH) de l'école maternelle Marcel-Pagnol de Valréas depuis le mercredi 27 janvier. Ces personnes et leurs cas contacts ont été placés à l'isolement depuis le vendredi 29 janvier. Parallèlement, 3 classes de l'école maternelle de Valréas suspendent à ce jour temporairement l'accueil des élèves et le protocole sanitaire est renforcé pour les autres classes.

Accueil maintenu pour l'école élémentaire
Dans ce contexte, l'accueil des enfants au sein de l'école élémentaire Marcel Pagnol est également maintenu. L'ARS (Agence régionale de santé) organisera les prochains jours un dépistage auprès du personnel encadrant de l'école maternelle, de l'école élémentaire et de la cantine. Les résultats seront transmis aux personnes concernées d'ici la fin de semaine alors que l'accueil d'une classe de l'école maternelle sera assuré par un enseignant remplaçant, afin de pallier l'absence d'une enseignante.

2020 aura été la pire année de l'histoire du tourisme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Selon l'Organisation mondiale du tourisme, 2020 aura été la pire année de l'histoire du tourisme avec 1 milliard d'arrivées internationales en moins.

Le tourisme mondial a enregistré en 2020 les plus mauvais résultats de son histoire, les arrivées internationales chutant de 74% d'après les dernières données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

En 2020, à l'échelle mondiale, les destinations ont reçu 1 milliard d'arrivées internationales en moins par rapport à l'année précédente, par suite d'un effondrement sans précédent de la demande et de l'instauration généralisée de restrictions sur les voyages. En guise de comparaison, la crise économique mondiale de 2009 s'était traduite par une baisse de 4%.

D'après l'OMT, cette mise à l'arrêt des voyages internationaux représente une perte de recettes d'exportation estimée à 1 300 milliards de Dollars – plus de 11 fois la perte enregistrée pendant la crise économique mondiale de 2009. La crise menace de 100 à 120 millions d'emplois directs dans le tourisme, dont beaucoup dans de petites et moyennes entreprises. Rappelons que, rien qu'en juillet août, la région Paca a enregistré 1,5 millions de touristes étrangers en moins. Dans le même temps, les hôtels vauclusiens ont enregistré une baisse des nuitées de -17% avant de connaître une nouvelle chute de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

fréquentation de -37% en septembre.

Des restrictions plus sévères pour mieux rebondir ?

Compte tenu du caractère évolutif de la pandémie, de nombreux pays sont maintenant en train de remettre en place des restrictions plus sévères sur les voyages. Celles-ci comprennent les tests obligatoires, les quarantaines et, dans certains cas, la fermeture totale des frontières, autant d'éléments qui pèsent sur la reprise des voyages internationaux. Parallèlement, le déploiement progressif d'un vaccin contre le Covid-19 devrait aider à rétablir la confiance des consommateurs, contribuer à l'assouplissement des restrictions sur les déplacements et permettre, progressivement, à la situation des voyages de rentrer dans l'ordre dans le courant de l'année.

« Beaucoup a été fait pour rendre possibles des voyages internationaux sûrs, mais nous sommes conscients que la crise est loin d'être terminée, explique Zurab Pololikashvili, secrétaire général de l'OMT. L'harmonisation, la coordination et la numérisation des mesures de réduction des risques liés à la COVID-19 au niveau des voyages, notamment le dépistage, le traçage et les certificats de vaccination, sont fondamentales pour promouvoir des voyages sûrs et pour préparer le redressement du tourisme quand les conditions le permettront. »

Un redressement en 2022

Concernant les perspectives de redressement pour 2021, l'OMT constate que près de la moitié des personnes interrogées (45 %) estiment les perspectives plus favorables pour 2021 que pour l'an dernier, 25 % tablent sur des résultats comparables en 2021 et 30 % s'attendent à de plus mauvais résultats.

« Il semble y avoir une dégradation des perspectives globales de rebond en 2021, poursuit l'OMT. 50 % des personnes interrogées s'attendent maintenant à ce que le rebond ne se produise qu'en 2022, alors qu'elles étaient 21 % en octobre 2020. L'autre moitié des personnes interrogées continue de tabler sur un rebond potentiel en 2021, mais elles sont moins nombreuses que dans l'enquête d'octobre 2020 (79 % comptaient sur un redressement en 2021). Quand le tourisme reprendra, le groupe d'experts de l'OMT s'attend à une augmentation de la demande d'activités de tourisme de plein air et de nature et à ce que le tourisme interne et les expériences de voyage où l'on prend le temps ('slow travel') suscitent un intérêt accru.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

L’économie française a subi une récession massive en 2020



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Sous le coup de la pandémie de Covid-19, l'économie française a subi une récession massive en 2020 avec une chute du produit intérieur brut de 8,3 %, selon la dernière estimation publiée par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) vendredi 29 janvier. Sur l'ensemble de l'année, la récession est toutefois légèrement moins forte qu'anticipée par l'institut, qui prévoyait un plongeon compris entre 9 % et 10 %. L'économie française a mieux résisté au deuxième confinement cet automne, avec un recul du PIB de 1,3 % au quatrième trimestre, essentiellement pénalisé par la baisse des dépenses de consommation des ménages, alors que l'investissement et le commerce extérieur ont poursuivi leur redressement.

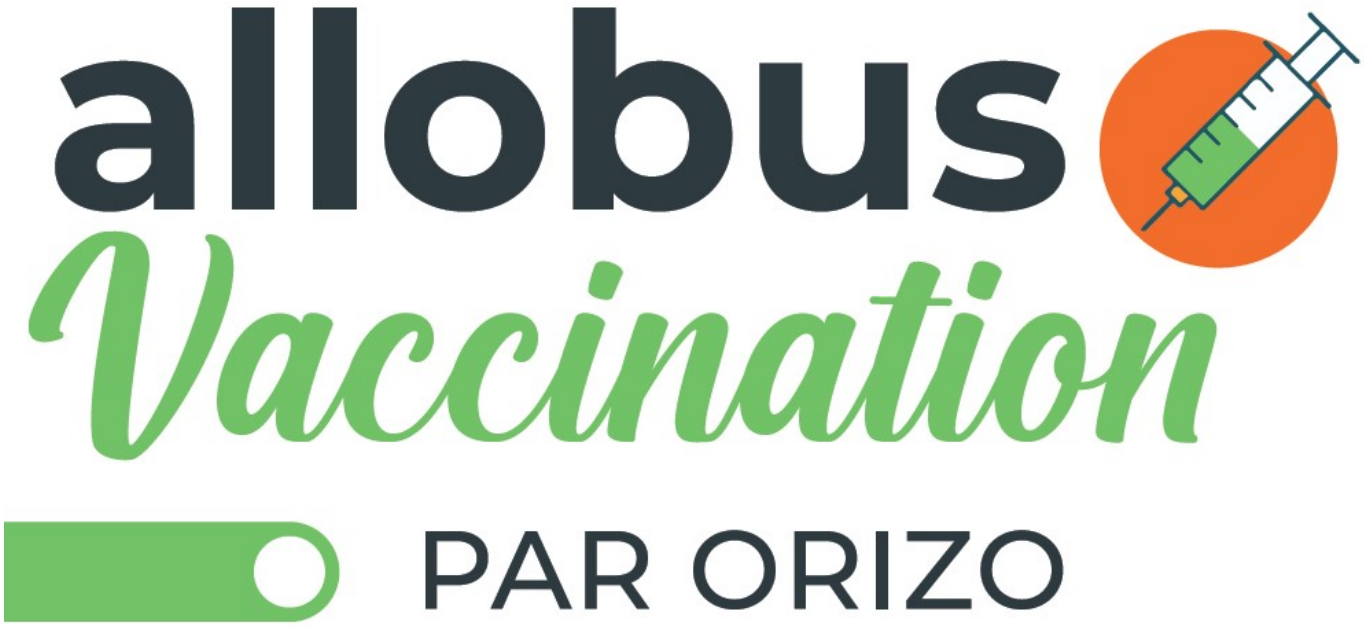
Comme l'illustre l'infographie de Statista, qui retrace l'évolution du PIB en France depuis 1960, l'ampleur de la crise économique causée par la pandémie de coronavirus et le confinement est sans commune mesure avec les autres crises survenues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En comparaison, la seconde plus forte baisse annuelle de production économique connue sur cette période correspond à la crise financière mondiale de 2008, qui avait engendré une contraction du PIB de 2,9 % l'année suivante dans l'Hexagone.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Grand Avignon : mise en place du service 'Allobus Vaccination'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



A partir du lundi 1e février, le Grand Avignon et Orizo mettent en place un nouveau service de transport vers les centres de vaccination de l'Hôpital d'Avignon, de SOS Médecins Avignon et du Forum aux Angles.

Ce service transportera les personnes depuis leur domicile jusqu'aux centres de vaccination du Grand Avignon par des petites navettes sur réservation au 0800 456 456. Les réservations peuvent s'effectuer jusqu'à 2h avant le déplacement et pourront se prendre jusqu'à 6 semaines après, pour le rendez-vous de la 2ème injection. Il est prévu une arrivée 10 à 15 minutes avant le rendez-vous de vaccination et un retour 45 minutes après.

Le tarif est le prix du ticket 1 voyage à savoir 1,40 € le voyage, soit 2,80 € l'aller-retour en vente auprès du conducteur et sur l'appli Orizo. Un accompagnateur est autorisé pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Le service fonctionne sur réservation du lundi au samedi (hors jours fériés) et s'adapte aux horaires d'ouverture des centres de vaccination du Grand Avignon. Le standard Allobus est accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Mazan : fin du dépistage à la Covid-19 salle de l'allée



Après trois semaines de dépistage, les infirmiers et les pharmaciennes de Mazan ferment les portes de la salle de l'Allée. 160 personnes ont pu être dépistées et les cas positifs ont été suivis et isolés de façon efficace. Il est toujours possible de se faire dépister par les infirmiers en libéral ou dans les pharmacies du centre-ville.

Cette action a été organisée par le conseiller municipal Stéphane Claudon, infirmier de profession, et soutenue par la Ville. Aujourd'hui, le maire Louis Bonnet répète qu'il se tient prêt à organiser un centre de vaccination sur Mazan dès qu'il recevra le feu vert des autorités sanitaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !